

Pierre Lafosse

14/05/24 21:15

Enquête publique desserte A83-Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Permettez moi de vous adresser ce courrier afin de vous exposer nos craintes, nos interrogations et nos souhaits (revendications ?).

Nous sommes riverains de la : [REDACTED] à St Jean de Beigné. Depuis 2005 ... Nous sommes, de fait, totalement concernés par ce projet de desserte de Luçon depuis l'A83 ! Vous comprendrez que nos craintes soient directement liées à la proximité du projet. A peine 100 mètres de notre limite de propriété Exactement 75 mètres je crois !... cette distance nous paraît très (trop) minime. L'impact sur notre quotidien sera inhérent au bruit généré par le transit routier, la vue, que nous n'aurons plus, l'augmentation de la circulation au bout de notre rue, la route de St Aubin la Plaine. Quid aussi de la perte de valeur de notre bien ? Avez vous envisagé une quelconque compensation ? Ce qui serait légitime au regard que nos amis agriculteurs qui sont dédommagés par le biais d'échange de terres.

Nos interrogations. Tout, dans le dimensionnement de ce projet est à contre courant des divers enjeux sociétaux. Pourquoi réaliser une chaussée à deux fois deux voies ? Ce choix technique est incohérent ! Plus d'emprise sur le monde agricole. Plus de bruit. Plus de vitesse. Moins d'écologie. Plus onéreux. J'en passe. Et tout ça pour quel bénéfice ? La possibilité de pouvoir dépasser deux ou trois camions ? Que nous retrouverons évidemment encore et encore devant nous plus loin ? Pour gagner du temps ?

Franchement, le gain se compte en seconde sur une si courte distance entre la sortie de l'autoroute et la fin de cette nouvelle route à Ste Gemme la Plaine ! Ce choix permet de rouler plus vite, mais il implique aussi de « lisser » les courbes pour permettre cette vitesse. Et cela nous ramène à la nécessaire proximité de la route par rapport à notre rue ...

N'oubliez pas que partout en France les vitesses ont tendances à être diminuées, et le plus souvent pour moins polluer ! Et nous, notre projet est de réaliser une route rapide. Tout va à l'encontre de notre problème le plus pressant aujourd'hui : nous battre au maximum pour éviter le plus possible d'aggraver le réchauffement climatique !

Tout ceci étant dit, ou plutôt écrit, le projet est déjà bien avancé, nous en venons donc à nos doléances ! En tant que riverain, nous savons déjà que certaines mesures ont été envisagées voire même actées. Nous souhaiterions que celles ci soient réalisées avec le plus fort indice possible. Que « l'encastrement » en terre soit le plus profond possible, que le merlon de terre soit le plus haut possible, que la végétalisation soit le plus possible avec des arbres et végétaux « absorbants » possibles. Nous souhaiterions aussi que l'enrobé soit le moins bruyant possible. Nous aimerions que vous proposiez une limitation de vitesse cohérente avec la proximité d'une agglomération (90 km/h maximum par exemple). Avez vous prévu le passage d'expert avant travaux ? De tels travaux auront obligatoirement un impact sur nos constructions. Qu'avez vous prévu pour minimiser les nuisances pendant le chantier ? Avez vous prévu de modifier l'accès à notre rue afin de limiter les nuisances que pourraient

engendrer un passage exagéré des automobilistes ? Avez vous anticipé des scénarios qui « amèneraient » plus de passage dans notre rue à cause d'un guidage type Waze ? Nous terminerons par une demande de passage (souterrain ? Passerelle ?) au plus proche de la salle de sport pour permettre d'accéder à celle ci, voire au parc lui même, depuis St jean de Beugné, en cycle ou à pied, pour les habitants ou même les enfants de l'école, plus facilement que de passer par le rond point à proximité de la sortie d'autoroute ? D'avance merci de prendre en considération nos différentes questions et souhaits.

Cordialement,

Pierre et Marina Lafosse.

Pierre Lafosse